

Réseau rural régional : informer, dialoguer, mobiliser



« Le soutien de la Région au monde rural doit être permanent, omniprésent et indéfectible. »

Bruno Retailleau,
Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Issu d'une initiative européenne*, le Réseau rural est mis en place dans chaque région afin de créer du lien et d'encourager les coopérations entre territoires ruraux.

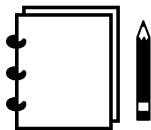
En Pays de la Loire, la Région pilote et anime le réseau. Elle en a fait l'une des mesures de son Pacte régional pour la ruralité



Le Réseau rural régional : qu'est-ce que c'est ?

- Un service offert aux territoires ruraux
- Un lieu d'information et d'échange de bonnes pratiques
- Des journées thématiques sur des sujets intéressant le monde rural, éclairées par des intervenants

Le Réseau rural régional contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales. Les initiatives innovantes des territoires sont ainsi partagées, et leur diffusion favorisée. Grâce à la force du réseau, des initiatives isolées se font connaître, et de nouvelles initiatives peuvent naître.



Le Réseau rural régional est doté d'un "bureau", qui est son instance de décision. Il est constitué de la Région, de l'Etat, des sous-préfets, des conseils départementaux, des associations des maires, des chambres consulaires, des Groupes d'actions locales et des fédérations régionales des familles rurales et des maisons familiales rurales.

*Programme FEADER 2014-2020



Pourquoi participer aux actions du Réseau rural régional ?

>> Le Réseau vise à **créer du lien entre les acteurs concernés par le milieu rural** : acteurs économiques, institutions, élus de communes rurales, techniciens de collectivités territoriales, associations, clubs d'entreprises, chercheurs, groupes d'agriculteurs, etc.



>> Participer aux actions du Réseau rural régional, c'est **analyser collectivement les enjeux du développement rural, et échanger expériences et savoir-faire** sur des thématiques concrètes : les projets alimentaires territorialisés, la santé, la transition énergétique, la mobilité...

>> C'est aussi l'opportunité pour **les porteurs de projet** de rencontrer des personnes qui, fortes de leurs expériences, pourront constituer des **ressources** (intégration du projet dans l'environnement, pistes d'amélioration, erreurs à éviter...).



Comment contacter le Réseau rural régional ?

Marion GAONAC'H, Région des Pays de la Loire
Direction des territoires et de la ruralité

Hôtel de Région
44966 Nantes
CEDEX 9

Tel. 02 28 20 62 52
marion.gaonach@paysdelaloire.fr

www.ruralite.paysdelaloire.fr



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.